

D.2016.09.14.3.2

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN
DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE**

Séance du 14 Septembre 2016

3 – PILOTAGE DU RESEAU

3.2 – POLITIQUE TARIFAIRE – Convention n° C2016-0869 entre la Ville de Colomiers, le SMTC et TISSEO-EPIC pour la gestion de la clientèle senior par la Ville de Colomiers.

L'an deux mille seize, le quatorze septembre à Toulouse Métropole, le Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

	PRESENTS	POUVOIR	ABSENTS EXCUSES
TOULOUSE METROPOLE			
ANDRÉ Gérard			X
AUJOLAT Michel	X		
BRIAND Sacha	X		
CARNEIRO Grégoire	X		
CHOLLET François	X		
DEL BORRELLO Marc	X		
GRASS Francis	X		
KELLER Bernard	X		
LAGLEIZE Jean-Luc	X		
LATTES Jean-Michel	X		
MARTI Marthe	X		
MOUDENC Jean-Luc		X (pouvoir M. Lattes)	
TRAUTMANN Pierre	X		
TRAVAL-MICHELET Karine	X		
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SICOVAL			
AREVALO Henri	X		
LAFON Arnaud	X		
SITPRT			
BACOU Denis	X		
LERY Sébastien	X		
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU MURETAIN			
ROUCHON Adeline		X (M. Léry)	
SUAUD Thierry		X (Mme Traval-Michelet)	

Suite à l'intégration par le SMTC du réseau de bus de Colomiers à compter du 29 août 2016, la Ville de Colomiers souhaite maintenir la gratuité totale des transports pour les seniors pour les déplacements intra et intercommunaux sur le réseau métro, tram, bus Tisséo (hors navette aéroport).

A cet effet, la Ville de Colomiers souhaite prendre en charge financièrement les frais de fabrication de carte de transport et de contribution annuelle, ainsi que l'accueil, l'information, le recueil des demandes de carte de transport, le transfert de ces demandes à TISSEO-EPIC, la distribution des cartes et le rechargement des contrats seniors.

La Ville de Colomiers a également fait part de sa volonté de renouveler les contrats seniors, afin d'aider la Ville de Colomiers à la mise en œuvre de leur projet, le SMTC et TISSEO-EPIC s'engagent à mettre à la disposition de la commune un terminal de point de vente simplifié (TPVS), pour prorogation des contrats seniors.

La présente Convention a pour objet de définir les modalités d'organisation et de formaliser les engagements de chaque partie, pour la gestion par la Ville de Colomiers, des personnes âgées de plus de 65 ans domiciliés sur la commune, dans le cadre de la mise à disposition d'un TPVS.

Il est donc proposé au Comité Syndical d'approuver les dispositions du présent projet de Convention N°C 2016-0869 pour la gestion de la clientèle senior par la Ville de Colomiers entre le SMTC, TISSEO-EPIC et la Ville de Colomiers.

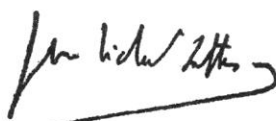
Le Comité Syndical :
Entendu l'exposé de Monsieur le Président,
Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants :

ARTICLE 1 : **APPROUVE** le projet Convention N°C 2016-0869 pour la gestion de la clientèle senior par la Ville de Colomiers entre le SMTC, TISSEO-EPIC et la Ville de Colomiers.

ARTICLE 2 : **AUTORISE** le Président à signer ladite Convention.

ARTICLE 3 : **DIT** que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme,
Le Président,



Jean-Michel LATTES